



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE NORD-OUEST

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

PROJET N°I-26-002

OBJET DU MARCHÉ

Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire de prestations de maîtrise d'œuvre privée pour :

- **des opérations d'aménagement et d'entretien de bâtiments ;**
- **des opérations infrastructure (non assujetties à la commande de la mission de base du livre IV du code de la commande publique)**

Lot 2 : Bases de Défense de Tours, d'Orléans – Bricy et de Bourges – Avord

ACTE D'ENGAGEMENT

Cet acte d'engagement correspond ☒ à l'offre de base

Montant du marché : cf. article 3.1 du présent document

Imputation budgétaire : mission défense

Mois zéro (M₀) Fixé dans la lettre de notification

Code Commun Procurement Vocabulary 71330000-0 : (services divers d'ingénierie).

Groupe Marchandises 36.04.02 : Prestation de maîtrise d'œuvre (MOE)

Mesure de protection du secret dans le marché

☐	Sans objet	
☒	Marché sensible (MS)	☐ avec contrôle élémentaire de la personne morale ☒ sans contrôle élémentaire de la personne morale
☒	Marché avec détention d'informations et supports en « diffusion restreinte »	
☐	Marché avec accès à des informations et supports classifiées (MA)	
☐	Marché avec détention d'informations et supports classifiées (MD)	
☐	Marché spécial France	

1. PROCÉDURE DE CONSULTATION ET PARTICULARITÉS DU MARCHÉ

1.1 Procédure de consultation utilisée

☒ Procédure avec négociation	☒ article L2124-3 du CCP (marché classique)
--	---

☒ Procédure allotie (article L2113-10 du CCP)

1.2 Particularité du marché

- ☒ Accord-cadre (article L2125-1 du CCP) exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R2162-2 du CCP).
- ☒ Marché de maîtrise d'œuvre (article R2172-1 du CCP)

2. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation du pouvoir adjudicateur	Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest	
	Adresse géographique	Adresse postale
	Bâtiment 017 Quartier Margueritte 1 rue du Garigliano, RENNES	Quartier Margueritte BP 14 35998 RENNES CEDEX 9
	Identifiant SIRET : 110 002 011 00044 Activité principale exercée (APE) : 8422 Z Défense	
Représentant du pouvoir adjudicateur	Monsieur le Directeur du Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest, habilité par arrêté du 22 juin 2007, modifié	
Correspondant PME/PMI	Madame la Sous-directrice achats comptabilité Tél. : 02 23 35 24 08	
Correspondant chargé des aspects financiers lors de l'exécution du contrat	Suivi de la demande de paiement depuis son émission jusqu'à sa mise en paiement (ou son rejet) disponible sous https://chorus-pro.gouv.fr	
Comptable public assignataire des paiements	Direction départementale des finances publiques des Landes (DDFiP40) Service dépenses militaires 23 rue Armand Dulamon – BP 309 40011 Mont-de-Marsan cedex Tél. : 05 58 46 61 00 – ddfig40@dgfip.finances.gouv.fr	

3. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

3.1 Identification et engagement du candidat

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public (dont le cahier des clauses administratives particulières) portant le numéro de projet mentionné en page 1 du présent document et conformément à leurs clauses et stipulations,

☐ Le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte

☐ cocher si PME / PMI

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son **adresse électronique**, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

☐ engage la société sur la base de son offre

☐ cocher si PME / PMI

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son **adresse électronique**, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement

Mandataire du groupement¹

☐ cocher si PME / PMI

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ cocher si PME / PMI

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Dupliquer le cadre autant que nécessaire

À exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans le bordereau de prix unitaires
Au taux de TVA 20%

Le marché est conclu sans minimum et avec un maximum fixé pour la durée de validité totale de l'accord-cadre à :

Montant maximal HT arrêté en chiffres à 2 500 000 €.

Montant maximal hors taxes arrêté en chiffres à deux millions cinq cent mille euros

Montant maximal TTC arrêté en chiffres à 3 000 000 €.

Montant maximal hors taxes arrêté en lettres à trois millions d'euros

¹ Désigné dans l'acte d'engagement, le mandataire du groupement représente l'ensemble des membres du groupement et coordonne les prestations.

3.2 Répartition des prestations² (en cas de groupement conjoint)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation
Dupliquer le cadre autant que nécessaire		

Les sociétés précitées agissent conjointement. Le mandataire, désigné au 3.1 supra, agit solidairement des autres cotraitants pour l'exécution du marché public.

3.3 Compte(s) à créditer

<i>[Indiquer le nom de l'établissement bancaire et le numéro de compte, et joindre un relevé d'identité bancaire.]</i>
En cas de cotraitance conjointe, dupliquer le cadre autant que nécessaire

² Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.

3.4 Avance (articles R2191-3 à R2191-5, R2191-7 et R2191-8 du CCP)

- ☐ refuse le versement de l'avance.
- ☐ accepte le versement de l'avance à un taux de 30%

En cas de cotraitance conjointe, dupliquer le cadre autant que nécessaire

3.5 Durée d'exécution du marché public

La durée de validité de l'accord-cadre est de 24 mois à compter de la date de sa notification.

L'accord-cadre est reconductible : ☒ oui

- Type de reconduction : tacite
- Nombre de reconductions : 2
- Durée des reconductions : 1 an

Le titulaire ne peut refuser la reconduction de l'accord-cadre. En cas de non-reconduction, la décision de l'acheteur est notifiée au titulaire au moins deux mois avant la fin de la période en cours. Le cas échéant, les bons de commande notifiés durant la période de validité de l'accord-cadre devront être exécutés jusqu'à leur terme

En cas d'absence de reconduction, le titulaire ne peut prétendre à aucune indemnité.

4. SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT

Nom, prénom et qualité du signataire ³	Lieu et date de la signature	Signature ⁴
<i>Dupliquer le cadre autant que nécessaire</i>		

³ Le signataire doit avoir pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

⁴ **Attention : il est recommandé de signer l'acte d'engagement dès le dépôt de l'offre ; une régularisation au moment de l'attribution est possible.**

La signature électronique doit être apposée directement sur le fichier non compressé constituant l'acte d'engagement. L'acte d'engagement doit donc être signé séparément du reste de la réponse.

5. DÉCISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
